

Saint-Maurice

INFO

{SEPTEMBRE 2019}

📍 www.ville-saint-maurice.com • [f http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice](http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice) • [p https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94](https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94)



BELLE
RENTRÉE
À
TOUS!

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ À LA UNE



P.6-7-11

◇ CULTURE



P.8-9-10

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7-11

Culture / 8-9-10

Jeunes / 12

Solidarité / 13

Fête de la Saint-Maurice / 14

Infos pratiques / 15

Saint-Maurice **INFO** :
Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**,
55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - **www.ville-saint-maurice.com**

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobe Stock- Service Communication.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.

VOS RENDEZ-VOUS

CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre

20h30 - Hôtel de Ville

FÊTE DE LA SAINT-MAURICE

28 et 29 septembre

Saint-Maurice

INAUGURATION DU PARCOURS SPORT ET SANTÉ

29 septembre

9h30 - Départ du centre sportif



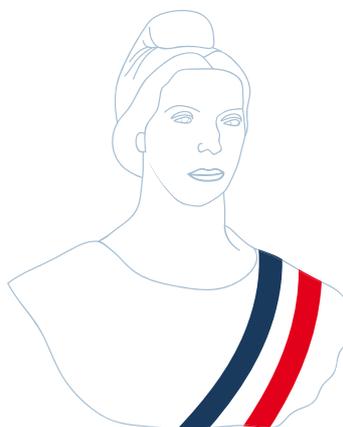
Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne



PEFC™
10-31-1300

Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

Avis à nos lecteurs



LES 15 ET 22 MARS 2020
auront lieu les
ÉLECTIONS MUNICIPALES

En période préélectorale, conformément à la loi, afin de respecter l'égalité entre tous les candidats en matière de communication, le Saint-Maurice Info ne comportera plus l'éditorial du Maire, ni les tribunes des groupes politiques.

La rédaction vous remercie de votre compréhension.

Vive les vacances !

Une multitude d'activités pour tous les âges et les goûts a été proposée aux jeunes cet été ! Ne citons que les cours de paddle et la « color run » à Biscarosse pour les ados partis en séjour à la mer, le paintball ou les jeux de plein air pour ceux restés à Saint-Maurice ou encore les jeux d'eau, la pâtisserie ou le bricolage pour les plus petits. Bravo et merci à toute l'équipe d'animation qui fait un travail formidable.



Travaux dans les écoles

Comme chaque été, les services techniques ont profité des grandes vacances pour effectuer de nombreux travaux dans les écoles de la ville. Quelques exemples : installation de garde-corps sur les terrasses de la maternelle Centre, pose de panneaux de correction acoustique et d'éclairages LED dans le réfectoire de la maternelle des Sureau, rafraîchissements de peinture ou de sols dans le hall de la maternelle Delacroix et dans la bibliothèque de l'école élémentaire Gravelle. Souhaitons une bonne rentrée à tous les jeunes Mauritiens ! Coût des travaux : 200 000€.



Travaux avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Le 5 septembre, le Président du conseil départemental Christian Favier, le Maire, les conseillers départementaux, Chantal Durand et Hervé Gicquel, et les services municipaux ont visité le chantier de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Les nouveaux aménagements (piste cyclable sécurisée pour les 700 cyclistes qui l'empruntent quotidiennement, éclairage public rénové et places arrêts minute devant certains commerces) seront bientôt terminés. Deux agents municipaux seront chargés de veiller aux règles de stationnement.

Bienvenue à la **mairie** !

Un nouveau bureau d'accueil pour les administrés a été mis en place au mois d'août à l'entrée de l'Hôtel de Ville. Plus ergonomique et plus moderne, ce nouveau comptoir permet également un meilleur accueil des personnes à mobilité réduite avec un bureau à hauteur de fauteuil. Une reproduction murale de *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix et le texte de la Déclaration des droits de l'Homme apporte une touche déco à l'ensemble.

Dans la même démarche d'un meilleur accueil du public, l'étage des services techniques a également été rénové. Des travaux de peinture, de revêtement de sol, d'éclairage ainsi que du poste d'accueil ont été réalisés cet été.



COUP DE NEUF au marché

Notre marché a fait l'objet cet été de travaux de rénovation pour le rendre encore plus accueillant pour les commerçants comme pour les clients. La halle a été nettoyée et repeinte, les toilettes ont été complètement refaites et le système d'évacuation des déchets revu. Coût de ces travaux : 50 000€.

Une nouvelle construction chemin de Presles

Le 8 juillet, la première pierre de la future résidence 'Panoramiq' a été posée par le Maire en présence du sénateur Christian Cambon, de Jean-Christophe Laurent, directeur général adjoint de l'immobilier résidentiel chez Vinci Immobilier et de son architecte Marie-Odile Foucras. Cette construction de standing avenue du Chemin de Presles devrait être livrée fin 2020. Elle est composée de 41 appartements avec balcons ou terrasses.



75 ans de la Libération

Pour que personne n'oublie, les élus, les représentants des associations d'anciens combattants et les riverains ont commémoré le 26 août dernier la Libération de Paris. Jean-Philippe Legueult, sous-préfet de Nogent-sur-Marne, nous a fait l'honneur de sa présence. Après un temps de recueillement sur les plaques de J. Viacroze et J.F. Belbeoch et sur les tombes de J. Biguet, R. François, R. Leproust, J. Viacroze et L. Malthierry, héros de la Résistance dans notre ville, des gerbes ont été déposées au monument aux morts place Charles de Gaulle.

EN BREF

L'association le Français pour tous recrute des formateurs

L'association a pour vocation d'accompagner les adultes dans l'apprentissage du français ou en difficulté avec la langue française.

Vous maîtrisez la langue française ? Rejoignez l'équipe pour l'année scolaire 2019 - 2020.

Contact : Daniel Doron au 06 80 70 01 75 ou Didier Dran au 06 69 37 14 26.

Espace emploi

Depuis cet été l'espace emploi de Saint-Maurice est installé dans le pavillon qui se trouve à gauche de la Mairie.

Soutien scolaire

L'Association Générale des Familles accompagne les enfants en difficulté scolaire du CE1 à la 3^e les mardis :

- de 16h30 à 18h, salle des Associations, 6 place Montgolfier

- de 18h à 19h30, salle Pagnol, 6-8 impasse Junot ou salle des Associations.

Inscriptions le 24 septembre de 16h30 à 19h30, impasse Junot.

Renseignements : 06 62 69 97 76 - agfsaintmaurice@hotmail.fr - <https://blog.agf-saintmaurice.fr>

NOUVEAUX À SAINT-MAURICE

Yoga Saint-Maurice

Cours de Yoga ouverts à tous du lundi au vendredi de 10h30 à 22h.

8 rue Paul Verlaine.

www.yoga-saintmaurice.com

Maison 235

Création d'écharpes de portage et d'articles pour la maison (plaids...) de qualité. www.maison235.com/boutique

Lara GAY conseillère en nutrition animale

Votre animal est difficile, en situation de surpoids ou à la recherche d'une alimentation plus saine ? Visite à domicile sur rendez-vous. Toutes les informations sur www.nutri-animale.com

Rentrée sportive

Après de longues vacances estivales, il est temps de vous mettre, ou remettre au sport !

Le service municipal des sports vous propose du lundi 16 au samedi 21 septembre de découvrir gratuitement, lors de la semaine du sport, différentes disciplines sportives.

Entre le pilates, la gymnastique d'entretien ou la danse modern'orientale, vous pouvez en fonction de vos aptitudes et goûts, essayer l'activité qui vous convient.

Vous pouvez participer aux activités en respectant les horaires et les catégories d'âge définis pour chaque discipline.

Comment devenir adhérent ?

Se présenter au secrétariat du service des sports muni d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité, d'un certificat médical d'aptitude et d'un chèque du montant de la cotisation à l'ordre du Trésor public.

Où ?

Au secrétariat du service des sports

Centre Municipal des Sports

9 avenue de la Villa Antony.

Tél : 01 45 18 82 50

Quand ?

Depuis le 2 septembre : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

À partir du samedi 21 septembre : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Permanences exceptionnelles : lundi 23, mardi 24, jeudi 26 et vendredi 27 septembre jusqu'à 21h.

Guide des sports disponible en téléchargement sur www.ville-saint-maurice.com



Maternelle Gravelle : la 8^e classe finalement maintenue

Alors que les effectifs scolaires avaient conduit l'éducation nationale à décider la fermeture de la 8^e classe de l'école maternelle Gravelle, des interventions auprès de l'État ont permis sa **réouverture**.

Loto au profit d'Ankasina

Dimanche 13 octobre à 14h

4^e édition du loto du Conseil des seniors ouvert à tous et toujours au profit des enfants de Madagascar. De nombreux lots à gagner ! L'intégralité de la recette sera versée à l'association Solidarité Ankasina France. Prix des cartons : **5€ les 3**
Espace Delacroix - 27 rue du Maréchal Leclerc. Ouverture des portes à 13h30.



Généralisation du stationnement résidentiel

Afin de privilégier le stationnement résidentiel, de favoriser une meilleure rotation des véhicules devant les commerces et d'empêcher le stationnement abusif, le stationnement payant est étendu sur l'ensemble de la Ville. Les riverains prenant un abonnement résidentiel (22€ par mois) pourront stationner sur la totalité du territoire de Saint-Maurice en zone orange.



Zone arrêts minute

Stationnement gratuit limité à 15 min



Zone rouge

Stationnement limité à 1h



Zone orange

Stationnement limité à 4h sauf en cas d'abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel pour les usagers habitant ou travaillant à Saint-Maurice.

Le défaut ou l'insuffisance de paiement entraîne l'application du FPS à l'occasion de tout contrôle. L'abonnement vous permet de stationner en voirie en zone orange sur toute la ville.

Comment bénéficier du tarif résidentiel ?

Vous devez vous enregistrer auprès d'EFFIA qui vous délivrera un macaron dématérialisé. Grâce à ce dernier, vous serez reconnu par les agents verbalisateurs comme Mauricien, salarié travaillant à Saint-Maurice ou commerçant.

Pièces justificatives à fournir :

- Pour les Mauriciens : carte grise du véhicule, taxe d'habitation ou quittance de loyer de moins de 3 mois, facture EDF de moins de 3 mois, justificatif de l'employeur ou carte professionnelle si véhicule de fonction.

- Pour les salariés travaillant à Saint-Maurice : carte grise du véhicule, dernière fiche de paie, justificatif de l'employeur ou carte professionnelle si véhicule de fonction.

- Pour les commerçants, artisans, professions libérales : carte grise du véhicule, extrait Kbis ou n°siret, facture EDF de moins de 3 mois.

Gestion des abonnements (permanences EFFIA)

En Mairie, 3^e étage (accueil des services techniques) :

le mercredi de 13h30 à 16h30

Renseignements : 01 45 18 80 03

Au bureau du parking Montgolfier :

- le lundi de 9h à 12h et de 16h à 18h

- le vendredi de 16h à 18h

- le 1^{er} et le dernier samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Renseignements : 01 45 11 35 79

Guide du stationnement

disponible sur www.ville-saint-maurice.fr



EN BREF

Emprunt

La Ville de Saint-Maurice a fait le choix réfléchi de recourir cette année à l'emprunt. Dans un contexte de taux bas, 600 000 € ont été empruntés sur 10 ans au taux de 0,45% auprès de la Banque postale afin de notamment financer les travaux d'accessibilité de la Mairie, la climatisation du Conservatoire ou le développement de la vidéoprotection. Saint-Maurice reste la deuxième Ville la moins endettée du Val-de-Marne, après Rungis, avec un endettement par habitant de 89€ (moyenne de la strate 880€/habitant).

Assainissement rue du M^l Leclerc

La 1^{ère} phase des travaux d'assainissement rue du Maréchal Leclerc s'est achevée plus tôt que prévu. Ces derniers ont été réalisés par le Territoire Paris Est Marne & Bois dans le cadre de la dépollution de la Marne. Une vingtaine de parcelles sont désormais raccordables au réseau public d'assainissement. La deuxième phase est programmée pour l'été 2020.

VIVEZ LA CULTURE À SAINT-MAURICE !

Musique, conférence, théâtre, spectacle ou encore exposition, Saint-Maurice enrichit sa saison culturelle chaque année pour vous surprendre toujours plus. Afin de la faire vivre, la Ville a mis en place une nouvelle tarification au Théâtre du Val d'Osne et aux médiathèques. Alors soyez curieux et poussez les portes des différents équipements culturels que le Saint-Maurice Info vous présente dans ce dossier.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE OLIVIER MESSIAEN

Riche de 400 élèves et d'une équipe enseignante compétente et motivée, le conservatoire permet de développer dans notre ville une culture musicale variée et un enseignement artistique des plus appréciés. Accueillant enfants, jeunes et adultes pour une formation de qualité, le conservatoire accompagne les élèves amateurs vers une large palette de pratiques instrumentales, théâtrales et vocales.

UNE NOUVELLE DISCIPLINE INTÉGRÉE AU CONSERVATOIRE

La danse, discipline artistique, est désormais rattachée au conservatoire. Les inscriptions à l'école municipale de danse pour l'année 2019-2020 (baby danse, danse Modern' Jazz et Orientale, danse classique et street Jazz) se font toujours auprès du secrétariat du service des sports (01 45 18 82 50).

UNE ANNEXE DU CONSERVATOIRE QUARTIER MONTGOLFIER

Le conservatoire ouvrira, courant 2020, une annexe dans l'ancien local de la Poste Montgolfier afin d'élargir et diversifier son public. Ce nouveau lieu de culture permettra aux enfants du quartier Montgolfier de bénéficier de cet équipement sans avoir à traverser la Ville.

LES RENDEZ-VOUS

- Heures musicales
- Concerts des jeunes artistes
- Spectacle de la classe d'Art Dramatique

**Agenda complet : www.ville-saint-maurice.com
Renseignements : 01 45 18 81 59**



THÉÂTRE DU VAL D'OSNE

Salle des fêtes construite en 1898, tout comme l'école du Centre Georges Guyon sa voisine, elle devient théâtre en 1993. Aujourd'hui, celui-ci accueille les 20h du TVO, les spectacles de fin d'année des associations locales, les spectacles jeune public et les concerts des artistes du Conservatoire O. Messiaen.

OSEZ L'AVENTURE DU TVO - SAISON 2019/2020



NOUVELLE TARIFICATION

Depuis la rentrée, la Ville de Saint-Maurice applique une nouvelle tarification. Votée en juin dernier par le Conseil municipal, cette dernière est destinée à ouvrir les portes du théâtre au plus grand nombre.

Solo : osez la découverte 10€

Duo : venez à deux 15€

Pluriel : entre amis ou collègues 8€
(groupes à partir de 10 personnes)

Mini : un accès pour tous 6€ (étudiants, personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux sur présentation d'un justificatif)

Spectacle familial : adulte 6€ / enfant (moins de 14 ans) 4€

Pour la 1^{ère} fois, un spectacle familial est proposé au TVO (Zorbalov et l'orgue magique).

PROCHAIN SPECTACLE

LUCIENNE ET LES GARÇONS – OPUS 3

Samedi 12 octobre à 20h

Lucienne et les garçons nous emportent dans un véritable tourbillon de folie en dépoussiérant un répertoire délicieusement démodé mais toujours aussi polisson. Un humour décapant, un talent d'improvisation exceptionnel, une tendresse intemporelle remettent au goût du jour le music-hall à la française.

Lucienne et Gaston, comédiens-chanteurs danseurs, accompagnés de Victor, leur facétieux pianiste-chanteur, prêtent leur belle complicité, leur gouaille et leur énergie communicative à ces chansons jadis créées par Mistinguett, Maurice Chevalier, Joséphine Baker, Charles Trenet et tant d'autres.

Présenté par Arts & Spectacles Production

Avec Lara Neumann, Flannan Obé et Emmanuel Touchard au piano.

Théâtre du Val d'Osne (49 rue du Mal Leclerc)

Renseignements : theatre@saintmaurice.fr - 01 45 18 80 04 (répondeur)

RÉSERVATIONS ET ACHATS DE PLACES

Billetterie en ligne (Billetweb) : Réservez, payez par CB, recevez et imprimez vos billets de spectacle, en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : www.ville-saint-maurice.com (onglet « loisirs »).

En venant à la Mairie : À la régie, au 1^{er} étage de la Mairie, tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre : Ouverture de la billetterie 30 mn avant le début du spectacle (réservation conseillée). Paiement en espèces et chèque uniquement.

MÉDIATHÈQUES DELACROIX ET MONTGOLFIER



Les médiathèques mettent à disposition de tous les publics, soit en prêt, soit en consultation sur place, un fonds important d'ouvrages (littérature, documentaire, sciences humaines, beaux-arts, sport, BD, encyclopédies...), de revues, de quotidiens, de CD/DVD et d'ouvrages musicaux (livres, biographies...).

NOUVELLE TARIFICATION POUR LES JEUNES

Afin de faciliter l'accès des jeunes aux médiathèques, la Ville a adopté une **nouvelle tarification destinée aux moins de 25 ans** :

- Gratuité pour les jeunes (jusqu'à 18 ans)
- 6€ pour les 18/25 ans

LES RENDEZ-VOUS

- « Ouvrons les guillemets »
- Café-Philo
- Expositions
- Café biberon
- Raconte-moi une histoire
- Les livres ont des oreilles
- Ateliers d'expression culturelle et artistique

Portail des médiathèques : <https://mediatheques.saint-maurice.fr/>

Renseignements : 01 45 18 81 71

ARCHIVES



Le service archives-documentation de la Ville a en charge la mise à disposition de la documentation professionnelle mais également la gestion des archives et des œuvres d'art de la Ville. La consultation des documents est gratuite sur simple présentation d'une pièce d'identité et dans le respect des règles de communicabilité.

LES RENDEZ-VOUS

- Journées Européennes du Patrimoine
- Exposition sur Denise Legrix
- Visite des nouveaux habitants

Renseignements : 01 45 18 80 74

Collecte sélective, une nouvelle organisation à partir du 16 septembre 2019



Collecte des ordures ménagères : changement de fréquence

La collecte des déchets ménagers aura lieu quatre fois par semaine au lieu de cinq actuellement : lundi matin, mercredi matin, vendredi matin et samedi matin.

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants en porte à porte aura lieu tous les lundis (au lieu des mardis) de 6h30 à 13h sur toute la Ville. Pour éviter la prolifération des dépôts sauvages, le territoire Paris Est Marne&Bois propose également l'enlèvement de vos encombrants sur rendez-vous. Contactez le territoire au 01 30 06 87 97 (intervention dans un délai de 48h).

Bio-déchets

Le territoire Paris Est Marne&Bois s'engage aux côtés de Saint-Maurice en faveur de la collecte des bio-déchets. Depuis le 8 septembre dernier des bacs prévus à cet effet sont disponibles au Marché Emile Bertrand les mardis, vendredis et dimanches.

Les bio-déchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tontes de gazon, feuilles mortes...).



Une plateforme pour s'informer et déclarer la taxe de séjour

La Ville de Saint-Maurice a institué en 2014 une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire afin de contribuer au financement du développement touristique de la commune. Cette dernière est payée par les voyageurs qui séjournent dans les hôtels, résidences ou autres lieux d'hébergements (meublés de tourisme, chambres d'hôtes). Son montant, dû par personne et par nuitée, est collecté par l'hébergeur puis reversé à la collectivité.

Une plateforme de télédéclaration vient d'être mise en ligne afin de simplifier la procédure. Plus simple et plus rapide, elle offre la possibilité à tous les hébergeurs marchands de Saint-Maurice d'effectuer leurs déclarations en ligne : <https://saintmaurice.taxesejour.fr/>

Une procédure simple pour l'hébergeur :

1. Collecte de la taxe auprès des touristes qui fréquentent l'hébergement.
2. Déclaration tous les mois sur la plateforme du nombre de nuitées collectées.
3. Réception de l'état récapitulatif à la fin de chaque trimestre.
4. Reversement par virement bancaire ou par chèque accompagné de l'état récapitulatif

Pour toute question : saintmaurice@taxesejour.fr - 01 45 18 80 29

Notre-Dame de Paris

Don en faveur de la Fondation du Patrimoine

Suite à l'incendie qui a gravement endommagé la Cathédrale Notre-Dame de Paris, symbole fort de l'histoire de France et de son patrimoine, la Ville s'associe à l'élan national de solidarité en faveur de sa restauration en versant à la Fondation du Patrimoine un don de 10 000€.

Don en faveur des Sapeurs-Pompiers de Paris

En vue de soutenir les Sapeurs-Pompiers qui ont lutté contre l'incendie de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, la Ville verse un don de 5 000€ en faveur de l'Association pour le développement des œuvres sociales des Sapeurs-Pompiers de Paris.



Pédibus : à pied vers l'école en toute sécurité !

Le Pédibus est destiné aux élèves du CP au CM1 des quartiers du Plateau et de Delacroix qui se rendent à pied au bâtiment principal de l'école du Centre. Chaque matin, à tour de rôle, des parents les accompagnent vers leur école, selon un itinéraire précis. Comme pour le bus, les enfants rejoignent des points d'arrêts déterminés situés au plus près de leur domicile.

4 bonnes raisons d'utiliser le Pédibus :

- Une **meilleure hygiène de vie** : la marche à pied, c'est bon pour la santé !
- Une **action éducative** : le Pédibus apprend les règles de sécurité aux enfants ;
- Un **environnement respecté** : les trajets en voiture sont très polluants ! En adoptant le Pédibus, vous réduisez la pollution atmosphérique et les nuisances sonores ;
- Une **convivialité renforcée** : le Pédibus favorise les rencontres, la communication et la solidarité entre enfants et parents.

Arrêts

- Square du Val d'Osne - **8h05**
- Verdun - **8h10**
- Épinettes - **8h15**
- Place du Cadran - **8h15**



Si vous souhaitez intégrer l'équipe des conducteurs et que votre enfant participe au Pédibus pour l'année scolaire, contactez l'accueil Famille en mairie au 01 45 18 82 78.

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous souhaitez devenir animateur auprès des enfants ? Alors, passez votre Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) !

La municipalité vous propose une aide afin de le financer. Rappelons que le BAFA n'est pas un diplôme professionnel, mais est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents qui fréquentent les centres de vacances et de loisirs. La formation se déroule en 3 étapes : une session générale de 8 jours, suivie d'un stage pratique en centre de vacances de 14 jours et d'une session d'approfondissement de 6 jours ou de qualification de 8 jours (au choix du candidat).

Comment s'inscrire ?

Remettre au service jeunesse un dossier de candidature composé :

- d'une pièce d'identité,
- d'une lettre de motivation,
- d'un certificat de scolarité ou attestation d'inscription dans une structure d'insertion,
- d'un justificatif de paiement auprès de l'organisme de formation.

RÉCEPTION DES JEUNES VENDREDI 11 OCTOBRE À 19H

Jeune bachelier, diplômé du Brevet ou d'études supérieures? N'hésitez pas à vous faire connaître ! Pour vous féliciter de votre réussite, la municipalité organise dans le hall de l'Espace Delacroix (27 rue du M^{al} Leclerc), le 11 octobre à 19h, une réception en votre honneur. Coupon à compléter et à envoyer par mail sur manifestations@ville-saint-maurice.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville - Service des Relations Publiques – 55 rue du M^{al} Leclerc – 94410 Saint-Maurice, accompagné impérativement de la copie du diplôme ou du relevé de notes avant le vendredi 27 septembre. Votre famille est la bienvenue!

Nom : Prénom :
Âge : Adresse :
Diplôme obtenu :
Au collège / lycée :
Etudes suivies :
Métier souhaité :
Nombre de personnes :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Aucune inscription ne sera prise en compte le soir de la réception.



Semaine Bleue



Rendez-vous incontournable de la rentrée des seniors, la Semaine Bleue revient du 7 au 13 octobre 2019. Organisés par le CCAS et le service animation retraités pour les personnes à partir de 60 ans, 14 rendez-vous vous sont proposés cette année.

Conférence sur les jardins du monde, séance de rigologie, dîner en compagnie de la violoniste Laure Schappler, visite commentée du quartier du Plateau, sortie à l'asinerie de Chennevières, atelier d'art floral, bowling avec les enfants du centre de loisirs, petit-déjeuner conférence sur Léonard de Vinci, tea-time dans une ambiance celtique, croisière en bateau sur le Loing, randonnée à travers la ville, spectacle musical au TVO ou encore loto au profit des enfants d'Ankasina, un programme varié pour une semaine joyeuse !

Inscriptions

À la **Mairie de Saint-Maurice**
 Direction des Solidarités
 55 rue du Maréchal Leclerc - 01 45 18 80 57
 Le **jeudi 12 septembre** de 9h à 11h30 ou
 le **mardi 17 septembre** de 9h à 11h30.

À la **Résidence de Presles**
 41 avenue du Chemin de Presles - 01 48 86 68 99
 Le **mercredi 11 septembre** de 14h à 16h30 ou le
jeudi 19 septembre de 9h30 à 11h30.

Inscription préalable obligatoire ainsi que le règlement pour le dîner musical.



Vous avez 65 ans ou plus, le Centre Communal d'Action Sociale vous invite au déjeuner de la Saint-Maurice le **samedi 28 septembre** à 12h à l'Espace Delacroix.

Coupon réponse à retourner avant le **vendredi 20 septembre** à l'Hôtel de Ville – Direction des Solidarités – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94410 Saint-Maurice.

Madame / Monsieur :
 Né(e,s) le : -
 Tél :
 assistera(ont) au déjeuner de la Saint-Maurice.

Pour faciliter vos déplacements, un car sera mis en place : départ à 10h45. Arrêts : Pont de Charenton / Verdun / rue du Val d'Osne, angle avenue de Verdun / Passerelle de Charentonneau / Ecole de Gravelle / Jardins d'Arcadie / rue des réservoirs, près de la pharmacie et Résidence de Presles.

Pour tout renseignement, contactez Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.

Agenda



Ciné-club

Mardi 17 septembre

The greatest showman

Projection à 14h à l'Espace Delacroix suivie d'un goûter.

Participation sur inscription : **2€**

Départ du car à 13h15.

Atelier créatif

Mercredi 18 septembre

Création d'un set de papeterie

Atelier proposé par Fanny Plume à la Résidence de Presles.

Participation sur inscription : **5€**

Départ du car à 13h30.

Culture

Mardi 24 septembre

MAC/VAL

Le musée d'art contemporain du Val-de-Marne à Vitry est composé de plus de 2000 œuvres et propose un panorama de la création en France des années 1950 à nos jours.

Visite guidée suivie d'un goûter.

Participation sur inscription : **10€**

Départ du car à 13h.

Culture

Samedi 12 octobre

Lucienne et les garçons

Ne manquez pas la reprise de la saison culturelle avec le spectacle musical offert aux seniors dans le cadre de la Semaine Bleue.

Participation sur inscription.

Départ du car à 19h.

Fête de la Saint-Maurice

2019

Programme

Samedi 28 septembre

10h Messe de la Saint-Maurice

*Église Communale,
59 rue du Maréchal Leclerc*

12h Déjeuner du jumelage

*(sur invitation)
Espace Delacroix,
27 rue du Maréchal Leclerc*

14h/18h Fête des enfants

*Organisée par le Comité
des Fêtes de Saint-Maurice
Place du Cadran*

18h Spectacle

« Le journal d'un fou »

*Prix du Mérite culturel 2018 de la Commune
de Saint-Maurice d'Agaune (Suisse)*

*Théâtre du Val d'Osne,
49 rue du Maréchal Leclerc - Entrée libre*

Dimanche 29 septembre

**9h30 Inauguration du parcours
sport & santé**

Centre sportif, 9 avenue de la Villa Antony

**11h30 Apéritif de quartier & stand
de moules frites** avec l'association

*Mieux vivre sur le Plateau
Marché E. Bertrand, angle de l'avenue du Mal
de Lattre de Tassigny et de la rue Edmond
Nocard*

14h/18h Fête des enfants

*Organisée par le Comité des Fêtes de Saint-
Maurice*

Place Montgolfier

www.ville-saint-maurice.com

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.

14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 15 septembre Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton

Tél.: 01 43 68 43 50

Dimanche 22 septembre Pharmacie des deux communes

46 av de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 68 20 33

Dimanche 29 septembre Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton

Tél.: 01 43 68 06 61

Dimanche 6 octobre Pharmacie des Canadiens

Résidence Panoramis

4 rue des réservoirs à Saint-Maurice

Tél.: 01 42 83 24 42

Dimanche 13 octobre Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du M^{al} Leclerc à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 20 octobre Pharmacie Ngyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton

Tél.: 01 43 76 62 32

État civil



Naissances :

Rose CHAUBARD – Lola DIOT OUEDRAOGO – Levana HOUZARD – Maryeme ALAYA – Victoria VERSILLÉ – Emma FRANCESCHI – Nayrouz CHITOU – Syana SEKOURI – Emile MALLEZ RIEM – Chris LOQUET – Maria et Amane KHENICHIL – Oyana VIS – Awa DIARRA – Ciarra KOKOSSOU – Emma SAISON – Ezra TAÏEB – Massyle SELMANE – Hugo GOAZIOU – Gabin STEINWEDEL – Gaia VISVIKIS – Charlie BARDON – Amir TEBAA – Hugo GOAZIOU – Ysée HADDAD – Zoé EKINDI – César LABBÉE – Lyam REDJDAL – Lennon CHEMLA.

Décès :

Roland AUMONIER – Makan SISSOKO – Manon TERRONES – Dominique NICOLAS – Jacqueline PROUST veuve COCHUT – Claude BERNARD veuve LUCHE – Lucienne SALATHÉ veuve VANDENBROUCKE – James GRATIER de SAINT LOUIS – Christiane DAVID veuve CHANTELARD – Zbigniew MANKOWSKI – Patrick COLINE – Paulette RICHARD veuve BARBARO – Françoise DOLIQUE veuve BOURNAIS – Michelle BOUTOT – Stancu PAPUSOIU – Alain HAUCHECORNE – Philippe LEVAN – Elyane HUETTE – Ginette DUCHEMIN veuve LAURENT.

Mariages :

Kévin RICQUIER et Anne-Sophie VAKANAS – Nouredine NEHAR et Sohila CHABBI – Nicolas LOBROT et Elsa BURETTE – Julien RENDONNET et Melem AKRE MELESS – Léon LIN-CHENG et Yue ZENG – Antoine SIMON et Nathalie KELLAOU – Gabriel BRAKHA et Danielle MAMOU – Hilel COHEN et Levana ATIA – Philippe MONSONÉGO et Ana EHRENFELD SCHATLOFF – Martin ETIENNE et Anaïs LE LÉDAN – Jean-Yves JAUSSIN et Suzanne BYK.

• PERMANENCES • De votre Député



MICHEL HERBILLON
tiendra sa permanence
en mairie de Saint-Maurice
le **lundi 16 septembre 2019 à partir de 18h.**

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Mairie de Saint-Maurice

• **10h30-11h30** : atelier découverte des archives.
55 rue du Maréchal Leclerc.

Association Les amis de Georges Guyon architecte 1850-1915

• **14h30-15h30** : les architectes Aristide et Georges Guyon et les terrains retranchés du Bois de Vincennes. Rdv square du Val d'Osne.

Hôpitaux de Saint-Maurice

• **14h-17h** : visite libre de la chapelle située au cœur de l'hôpital Esquirol. Rdv au 14 rue du Val d'Osne.
• **15h-16h** : lecture par l'Atelier Théâtre du Pôle 94G16. Rdv à l'ancien cloître (patio des écoles ENKRE et IFSI).

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Hôpitaux de Saint-Maurice

• **14h-16h** : visite historique des Hôpitaux : balade guidée avec pour axe les grands personnages qui ont marqué l'histoire de l'hôpital. Rdv au 14 rue du Val d'Osne.

Inscription au 01 43 96 60 37 ou sur <https://www.helloasso.com/associations/a-l-assaut-du-patrimoine/evenements/balade-historique-aux-hopitaux-de-saint-maurice-journees-du-patrimoine>

• **14h-17h** : visite libre de la chapelle située au cœur de l'hôpital Esquirol. Rdv au 14 rue du Val d'Osne.

Église communale

• **14h-18h** : portes ouvertes.
59 rue du Maréchal Leclerc.

Église des Saints-Anges Gardiens

• **15h-16h** : visite de l'église. 1 allée Jean Biguet.

Association Les amis de Georges Guyon architecte 1850-1915

• **14h30-16h** : les architectes Aristide et Georges Guyon et les terrains retranchés du Bois de Vincennes. Rdv square du Val d'Osne.



2019
Dimanche
29 septembre

INAUGURATION DU PARCOURS SPORT & SANTÉ

Rdv à 9h30 devant le centre sportif

Venez découvrir
les équipements sportifs installés
le long du chemin de halage en bord de
Marne conçus pour tout niveau et tout public.

Centre sportif
9 avenue de la Villa Antony
www.ville-saint-maurice.com



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne